

Délibération n° 2025-II- 006

**Election de la Commission d'Appel d'Offres**

Le vingt-six mars deux mille vingt-cinq, à quinze heures, le Comité syndical, convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni sous la présidence de Madame Annick CRESSSENS, Présidente de l'EPTB Isère.

Assistaient à la séance :

<b>Structures membres</b>	<b>Nom du délégué titulaire</b>	<b>Excusé / Présent / suppléé par le délégué suppléant</b>
Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise	Didier FAVRE	Présent en visio
Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie	François RIEU	Présent en visio
Syndicat du Pays de Maurienne	Jacques ARNOUX	Présent en visio
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly	Umberto DIMASTROMATT EO	Présent en visio
Conseil Départemental de la Savoie	Annick CRESSSENS	Présente
Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère	Gilles STRAPPAZZON	Présent
Grenoble Alpes Métropole	Anne-Sophie OLMOS	/
Conseil Départemental de l'Isère	Christophe REVIL	Présent
Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo	Nathalie NIESON	Suppléance par Fabrice BAR en visio
ARCHE Agglo	Jean-Paul VALLES	Présent en visio
Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de l'Herbasse	Jean-Marie LABLANQUI	/
Conseil Départemental de la Drôme	David BOUVIER	Présent
Communauté de Communes du Briançonnais	Corinne CHANFRAY	/
Syndicat Mixte CLEDA	Laurent DAUMARK	Présent en visio
Conseil Départemental des Hautes-Alpes	Eric PEYTHIEU	/



Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose aux membres du Comité syndical ce qui suit :

Conformément à l'article L14-11-5 alinéa II a) du CGCT, la Commission d'Appel d'Offres de l'EPTB est composée par :

- la personne habilitée à signer les marchés publics, ou son représentant, Président de la Commission, à savoir la Présidente de l'EPTB Isère,
- cinq membres et cinq suppléants élus parmi les membres de l'assemblée délibérante à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Par délibération du 21 janvier 2025, le comité syndical a défini les conditions de dépôt des listes de candidats pour la commission d'appel d'offres.

Une liste a été déposée :

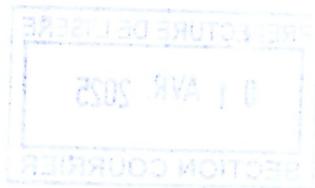
Titulaires	Suppléants
- Christophe REVIL (Conseil Départemental de l'Isère) - David BOUVIER (Conseil Départemental de la Drôme) - Éric PEYTHIEU (Conseil Départemental des Hautes-Alpes) - Gilles STRAPPAZZON (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) - Umberto DIMASTROMATTEO (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly)	- Laurent DAUMARK (Syndicat Mixte CLEDA) - Jean-Paul VALLES (ARCHE Agglo) - François RIEU (Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie) - Jean-Yves PORTA (Grenoble Alpes Métropole) - Fabrice BAR (Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo)

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :**

- d'élire les candidats suivants :

Titulaires	Suppléants
- Christophe REVIL (Conseil Départemental de l'Isère) - David BOUVIER (Conseil Départemental de la Drôme) - Éric PEYTHIEU (Conseil Départemental des Hautes-Alpes) - Gilles STRAPPAZZON (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) - Umberto DIMASTROMATTEO (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly)	- Laurent DAUMARK (Syndicat Mixte CLEDA) - Jean-Paul VALLES (ARCHE Agglo) - François RIEU (Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie) - Jean-Yves PORTA (Grenoble Alpes Métropole) - Fabrice BAR (Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo)

Fait à Grenoble, le lundi 31 mars 2025



Extrait certifié conforme,  
La Présidente

Annick CRESSENS